

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [kamylle perron](#)

<https://www.cadre21.org/membres/08adbfb6d8d0661621bd821>

Date d'obtention : 2024-12-09 17:37:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un intervenant fait face à une situation de sextage, il doit tout d'abord se référer à sa trousse d'intervention, l'ouvrir et suivre les étapes de la démarche recommandée. Pour intervenir efficacement et rapidement, il peut utiliser le document "aide-mémoire" de sa trousse afin de suivre les étapes de manière séquentielle.

Si la situation concerne un acte impulsif, l'intervenant doit rencontrer les élèves impliqués (la victime, l'auteur du signalement et les autres personnes concernées) de manière individuelle, le plus rapidement possible. Il doit ensuite remplir la grille d'évaluation de l'incident, consulter les politiques et les règles de l'établissement, et confisquer les appareils électroniques afin d'éviter la propagation. Une fois l'intervention terminée, il doit informer le policier de l'école, qui prendra ensuite le relais. De son côté, l'intervenant devra informer les parents des élèves concernés (victime, auteur et autres).

En revanche, si l'intervenant fait face à un acte malveillant, il doit immédiatement contacter le service de police de l'école. Il peut lui indiquer les interventions qui suivront, tout en confisquant immédiatement le téléphone de l'auteur. Le service de police prendra en charge la suite de l'intervention.

Une rencontre de sensibilisation pourra être organisée quelques jours après, au poste de police, avec la présence des parents.

Dans aucun cas, il n'est important de chercher à consulter les images ayant une connotation sexuelle.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens des 3 mises en situation présentées est surtout l'importance d'une approche structurée, efficace et claire lorsqu'il est temps d'intervenir. Dans chaque mise en situation, il est important d'intervenir rapidement tout en restant guidé par les outils offerts dans la trousse Sexto. Suivre les étapes permet de travailler efficacement.

Aussi, peu importe la personne qui vient dénoncer une situation de sextage, chaque individu réagit d'une manière différente. Par exemple, l'amie de Meghan (Cassandra), qui se sent mal à l'aise et vient nous voir parce qu'elle ne sait pas quoi faire, Meghan, qui vient consulter un intervenant parce qu'elle s'inquiète que ses photos se propagent, et le père de Nicolas, qui veut absolument qu'on intervienne auprès de son fils, malgré le fait qu'il ne soit même pas au courant. Malgré ces émotions, je crois qu'un intervenant se doit de rester calme et d'adopter une approche empathique.

Pour terminer, ce que je retiens des 3 cas, c'est que peu importe la situation à laquelle je fais face, il y aura toujours des partenariats à mes côtés pour me soutenir, que ce soit mes collègues de travail, le service policier ou le DPCP.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape de la trousse Sexto qui me semble la plus délicate est probablement celle auprès de l'élève auteur de l'acte, surtout si l'acte est malveillant et a des conséquences graves. En effet, l'élève pourrait réagir par des émotions variées, telles que la colère, la rage, la honte, la tristesse ou le regret. Malgré ces émotions, il est important de rester structuré et de maintenir un dialogue ouvert afin d'éviter toute désorganisation.

De plus, l'étape de la communication avec les parents, pour leur annoncer la situation, peut être très délicate, car il est difficile de prévoir la réaction des parents. Il sera donc essentiel de bien communiquer, tout en restant clair et professionnel. Enfin, il est primordial de protéger l'identité de tous les élèves ayant fourni des informations.